



Désignation du CSSS Jeanne-Mance à titre de centre affilié universitaire :
**L'excellence et la qualité des services du Centre de santé
et de services sociaux Jeanne-Mance soulignées**

Montréal, le 12 février 2008 – Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance est heureux d'annoncer le maintien de sa désignation à titre de centre affilié universitaire pour les cinq prochaines années.

Le CSSS Jeanne-Mance est l'un des six CSSS, sur près d'une centaine au Québec, à détenir ce statut particulier, qui lui permet de participer à la formation de professionnels du domaine de la santé et des services sociaux et à des activités de recherche sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté, en plus d'exercer les activités propres à sa mission première.

Le Comité consultatif sur le développement des instituts universitaires et des centres affiliés universitaires du secteur social a procédé à l'évaluation positive des résultats atteints par le CSSS Jeanne-Mance. Le comité a jugé que le CSSS satisfait aux critères de qualité des services, aux critères de formation de stagiaires ainsi qu'aux différents critères reliés à la mission de recherche en plus d'avoir présenté un excellent dossier de candidature.

Dans son évaluation, le comité souligne d'ailleurs que « ... *le CSSS est généralement proactif dans la recherche de solutions et il a développé des formules novatrices de gestion et des pratiques de pointe. Le comité apprécie également l'engagement et le sens de la responsabilité démontrés par le CSSS envers les autres CAU et à l'égard de la population. Il y a un souci évident pour que les retombées de la recherche améliorent les pratiques.* »

À titre d'exemples, la clinique dentaire des jeunes de la rue, service inexistant auparavant, et les partenariats significatifs que le CSSS a développés sont cités.